

LES GRANGES GONTARDES - COMMUNE
Séance du 15/12/2025

Membres en exercice : 13

quinze décembre deux mille vingt-cinq à 18 heures 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Madame Hélène MOULY, Maire.

Présents : 9

Présents : Gérard BAUMEA, Jean-Christophe CAMBON, Fabienne KOBI, Hélène MOULY, Franco PICCARDO, Nicole PONIZY, Jérôme ROIG, Didier SOULAIGRE, Dominique VEZON DAUNIS

Représentés : 2**Absents : 2**

Présents : Christophe GALISSARD représenté par Fabienne KOBI, Geoffroy HUGUES représenté par Gérard BAUMEA

Votants : 11

Représentés : Cécile BREUILLAUD, Emmanuelle COMBET

Pour : 11

Absents : Cécile BREUILLAUD, Emmanuelle COMBET

Contre : 0

Secrétaire de séance : Gérard BAUMEA

Abstention : 0

Date de la convocation : 08/12/2025

N° d'ordre : DE_066_2025 15/12/2025**Objet : Approbation du schéma directeur d'eau potable et zonage d'eau potable**

Mme Le Maire rappelle que la Commune de Les Granges-Gontardes a décidé de faire réviser son schéma directeur d'eau potable. Après consultation, l'étude a été confiée au bureau d'ingénieurs conseils RHONE CEVENNES INGENIERIE de Lachapelle-sous-Aubenas.

Le bureau d'études RHONE CEVENNES INGENIERIE a mené cette étude en concertation avec les élus.

Mme Le Maire présente le dossier définitif du schéma directeur d'eau potable (SDAEP) établi par le bureau d'études.

Après avoir ouï l'exposé du Maire et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** le dossier définitif du SDAEP établi par RHONE CEVENNES INGENIERIE
- **Approuve** la carte de zonage de l'eau potable établie dans le cadre de l'étude
- **Demande** au bureau d'étude RHONE CEVENNES INGENIERIE de diffuser le dossier du SDAEP par messagerie aux membres du comité de pilotage (financeurs, services de l'Etat...)

Fait à Les Granges Gontardes, le 15/12/2025

Madame Hélène MOULY
MAIRE



Date de transmission de l'acte : 17/12/2025
 Date de réception de l'AR : 17/12/2025
 026-212601454-DE_066_2025-DE
 A G E D I

